

Trehou Le 28 pluviôse an 12, 18 février 1804.

LE TREHOU

- enquête de l'an 12

- Etat des Biens 1814

impes.

intentes dans
l'année 1804,
et j'étais chargé,
devant à
vous proposer,
pour le Bien
de Trélevener
l'attribution comme

et Sainte-pithère
l'on est. 783
596. Section
population
une. forme

Trehou pour la
ancien Evêque.
ancien Evêque
qu'il son

tréhou Le 28 pluviôse an 12, 18 février 1804.

Le Doyen du tréhou
à messieurs Lesvicaires généraux à quimper.

Messieurs

je m'empresse de répondre aux demandes contenues dans
vos circulaires du 9 du présent mois; 30 janvier 1804.
j'ai rempli avec soin les obligations dont j'étais chargé,
je me suis concerté avec monsieur Berthon Doyen du trélevener,
et tout nous fait un devoir de vous proposer,
tant pour le Bien de la Religion, que pour le Bien
public, que les deux Eglises du tréhou & trélevener
ne doivent former qu'une seule & même Station comme
anciennement.

- 1^o. La paroisse de cette Eglise du tréhou est Sainte-pistère
- 2^o. La population de la Succursale du tréhou est. 783
ames, Le nombre des communians est de 596. Section
de treveur même commune du tréhou, population
286 ames, communians 218. toutes la commune forme
total, 1071 ames, communians 814.
- 3^o. il est nécessaire d'avoir deux prêtres au tréhou pour la
desserte.
- 4^o. Jean Barou Doyen nommé par monsieur l'Evêque.
- 5^o. j'attendrais pour me secourir que monsieur l'Evêque
ou vous, messieurs, désignent le prêtre qui leur
plaira.

60 je suis né le 11 août 1770. à La treve de tremacougan
paroisse de ploudauniel, je suis prêtre au sacre
le 26 janvier 1793.

Les articles 7 & 9 ne sont point applicables à cette
universale, mais treveur, vu la disette des prêtres,
pourrait sans inconvénient être réunie au tréhou
attendu la proximité, n'étant éloigné que d'environ
un quart de lieu de l'église du tréhou.

je desire, messieurs, que mes renseignements remplissent
vos vœux de restauration & celle du gouvernement.

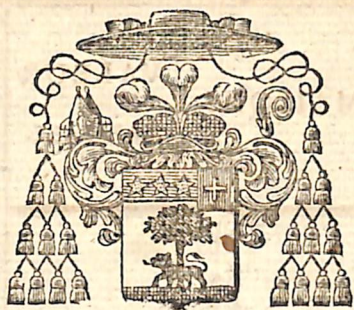
monsieur notre curé du canton de plouding n'est point
encore en possession de la paroisse.

messieurs je suis avec respect & affection

vos très humble & très obéissant
serviteur.

J. Baron
desservant au tréhou

Quimper , le 7 Juin 1814.



SON EXCELLENCE le Ministre de l'intérieur et des cultes me demande, Monsieur, de lui adresser un état des biens et revenus des Fabriques des Paroisses. Je vous prie de me faire parvenir, le plutôt possible, les renseignements demandés dans la forme du Modèle de l'autre part.

MM. les Curés de canton voudront bien se charger de me fournir les mêmes renseignements, pour les succursales vacantes dans leurs cantons respectifs.

Son Excellence m'invite à lui envoyer sans retard ce travail.

Je n'ai pas besoin, Monsieur, de vous exhorter à correspondre, avec promptitude, aux vues bienfaisantes du Gouvernement paternel sous lequel la providence vient de nous replacer.

Je vous prie, Monsieur, d'agréer l'assurance de mon respectueux attachement.

† P. V. Evêque de Quimper.

ÉTAT des Biens et Revenus des Fabriques des Paroisses.

NOMS des PAROISSES.	BIENS RURAUX.	MAISONS.	VALEUR CAPITALE.	PRODUIT ANNUEL.	RENTES RESTITUÉES.	RENTES par LEGS et DONATIONS.	RENTES de FONDATAIONS.	CHARGES.	REVENU NET.	OBSERVATIONS.
<i>tréhou</i>	<i>6 fermes</i>	<i>2 maisons</i>		<i>2005^{fr} 60</i>			<i>Idem</i>	<i>III^{fr}</i>	<i>119^{fr} 60</i>	<i>avant la dévotion Eglise du tréhou jouissait de 600 frs de rentes.</i>